



PROTOCOLE DE REPRISE D'ACTIVITÉ PHYSIQUE SOUS COVID -19 DÉCEMBRE 2020

Suites aux dernières annonces gouvernementales, et selon les protocoles transmis par le ministère des sports et de la FFF, et en accord avec la municipalité, nous proposons une reprise d'activité sportive pour votre enfant sur la base du volontariat. Cette activité doit se faire dans le plus strict respect des gestes barrières et de manière individuelle, en groupe restreint.

Nous allons appliquer les mesures suivantes :

- Effectifs réduits
- 2 groupes sur un même créneau, avec une arrivée et un départ décalé et évoluant sur des zones de terrains distinctes.
- Lavage des mains obligatoire à l'entrée du stade
- Masque obligatoire toute la séance pour les entraîneurs
- Le matériel utilisé est désinfecté après chaque séance
- Accès aux vestiaires interdit
- Présence systématique d'une personne du club Garante du Protocole Sanitaire sur les séances.
- Tenue d'un registre des présences.

- Port du masque obligatoire pour les joueurs dès 6 ans jusqu'au bord du terrain. Merci de fournir une petite pochette à votre enfant pour qu'il puisse y ranger son masque.
- Pas d'accompagnants dans l'enceinte du stade : les enfants sont récupérés 5min avant le début de séances au portail, et raccompagné en fin de séances par les entraîneurs. Merci de respecter scrupuleusement les horaires.
- L'échange et le partage d'effets est proscrit, veillez à ce que votre enfant ait sa propre gourde. Les fontaines sont condamnées.

Des modifications peuvent intervenir dans les horaires d'entraînements. Les convocations seront envoyés par les entraîneurs. Merci de bien vouloir suivre leurs directives concernant les absences/ présences.

En cette période, la météo ou la qualité de l'air doivent également être pris en compte. Des annulations de dernières minutes peuvent donc intervenir pour préserver les enfants.

Si votre enfant ou un membre proche présente des symptômes pouvant être liés à la Covid-19, merci de ne pas le faire participer aux séances. La situation sanitaire est la responsabilité de tous.

Ce protocole est valable jusqu'à nouvel ordre.

Retrouvez le protocole officiel du ministère des sports sur le lien suivant :

<https://sports.gouv.fr/IMG/pdf/protocolesanitaireprisesportmineurs.pdf>

Fait à Passy le 30/11/2020